

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 mai 2018 à 19h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : M. Marcel Mainville  
MMES Michèle Fournier  
Nancy Cloutier  
Sophie Côté  
Nathalie Francoeur  
Josée Boulay

Étaient également présents Mesdames Marie Dufresne, directrice générale et Léona Francoeur, adjointe.

**Ouverture de la séance**

Son honneur le maire monsieur Denis Fortin constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution # 134-05-18

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté :

- 1- Dépôt des États financiers 2017
- 2- Résolution fermeture projet réaménagement route 132/égout municipal
- 3- Résolution décision du sur-financement
- 4- Périmètre d'urbanisation (tél avec Pascal Savard-18h30)
- 5- Remboursement formation S.L./Bonaventure
- 6- Subvention voirie (pas encore reçu lettre du député)**
- 7- Fonds de visibilité/Cartier énergie- pour réunion de juin- je vous donne les documents pour analyse**
- 8- Utilisation véhicule par pompier?
- 9- Éco-centre en dehors période ouverture??
- 10-Achat de chlore et pancartes de rues
- 11-Comptes à payer
- 12-Engagement filles de boutique et fournitures
- 13-Période de questions
- 14-Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1- Résolution # 135-05-18

Dépôt des États financiers 2017

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal prend bonne note des États financiers déposés pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2017 et se déclare satisfait des explications reçues de monsieur Richard Chrétien de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière

2- Résolution # 136-05-18

Fermeture du projet réaménagement route 132

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procède à la fermeture officielle  
du projet égout et réaménagement de la route 132, débuté  
en 2008, tel que requis par la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- remis à la séance régulière de juin

4- Résolution # 137-05-18

Périmètre d'urbanisation

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL  
EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, après avoir reçu toute  
l'information pertinente, demande à la MRC la-Côte-de-  
Gaspé de procéder à une diminution de son périmètre  
d'urbanisation tel que discuté avec le responsable en  
urbanisme de la MRC, monsieur Pascal Savard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- Résolution # 138-05-18

Remboursement déplacement pour formation

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal rembourse les frais de  
déplacement de monsieur Stéphane Langlais, déplacement  
concernant une formation à Bonaventure en eau potable, au  
montant de 329.98\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 & 7 remis prochaine séance

8- Résolution # 139-05-18

Utilisation véhicule municipalité

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les pompiers suivants :  
messieurs Léo Francoeur, Daniel Huet et Franklin Côté à  
utiliser le véhicule de service, (Dodge) en cas de besoin  
afin de transporter les boyaux incendie (laver au quai)  
suite à un incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière

9- Résolution # 140-05-18

Éco-centre

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal ne modifie pas les heures d'ouverture de l'éco-centre (mercredi de 14h à 16h15)) et aucune ouverture en dehors de ces heures n'est permise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Résolution # 141-05-18

Achat

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les achats suivants : chlore et pancartes pour routes municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11- Résolution # 142-05-18

Comptes à payer

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes selon la liste présentée au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- Résolution # 143-05-18

Engagement

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procédera à l'ouverture des boutiques le 10 juin et engage les employés suivants : Lucie Langlais, Suzie Huet pour la boutique du Quai et Léonie Gauthier et Jacynthe Langlais pour la boutique la Torpille.

Les sommes nécessaires pour combler ces postes seront prélevées à même le fonds Cartier Énergie. En ce qui concerne le salaire de madame Jacynthe Langlais, 50% nous provient du programme SEMO.

Le salaire horaire est de 12\$ pour 40 heures/semaine en rotation, débutant le 10 juin pour se terminer le 14 septembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière

**13- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Question portant sur le sondage

14- Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU la clôture de la séance à 19h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Denis Fortin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière